

MALADIES DU SEIN

Participation au quotidien du diagnostic et des traitements

(Diplôme d'Université des)

- **Objectifs** : Approfondir les connaissances sur le sein normal et la pathologie mammaire : physiologie, endocrinologie, biochimie, épidémiologie, bases de la carcinogénèse. Etudes des méthodes de diagnostic : clinique, radiographie, IRM, échographie, cytologie, anatomie pathologique et leur contrôle de qualité. Traitement des lésions bénignes, cancéreuses ou métastatiques : chirurgie, radiothérapie, chimiothérapie, hormonothérapie. Chirurgie plastique et reconstructive du sein. Des stages « sur le terrain » (30 heures) sont organisés en petits groupes en anatomie pathologique, au bloc opératoire (chirurgie carcinologique et réparatrice), en radiologie, en IRM, en oncologie médicale, en sénologie clinique et dans des laboratoires de recherche fondamentale (optionnel).

Durée : 1 an

Nombre de places : 30

- **Droits à payer** :

- **Si inscription unique à ce seul diplôme ou comme 1^{er} DU (si plusieurs DU)**

En 1^{ère} année : droits administratifs (261,10 €) + droits pédagogiques (500 €)

- **Si inscription seconde : comme 2^{ème} ou énième DU (car plusieurs DU)**

En 1^{ère} année : droits administratifs réduits (168 €) + droits pédagogiques (500 €)

- **Date limite d'inscription** :
- **Enseignant responsable** :

Pre. Carole MATHELIN

Service de Gynécologie Obstétrique – Hôpital de Hautepierre – BP 49 – 67098 STRASBOURG CEDEX

☎ 03 88 12 78 34

Secrétariat : Mèl : sandrine.kandel@chru-strasbourg.fr

Autres enseignants responsables :

J.P BELLOCQ - M.F. BRETZ-GRENIER - D. GROS – C. MATHELIN – C. COUTANT – J.E. KURTZ – C. MAUGARD

- **Public concerné** :

- Les Docteurs en Médecine français ou ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace Economique Européen, de la Suisse ou de la Principauté d'Andorre.
- Les étrangers (hors UE + EEE + Suisse + Andorre) pourvus du diplôme de Docteur d'une Université française, mention Médecine, ou d'un diplôme permettant d'exercer la Médecine dans leur pays d'origine ou dans le pays d'obtention du diplôme (joindre certificat des autorités du pays l'attestant).
- Les étudiants en médecine ayant validé le 3^{ème} cycle de médecine générale.
- Les étudiants ayant validé le 2^{ème} cycle des études médicales.
- Les résidents de médecine générale.
- Les internes de spécialité toutes options
- Les Sages-femmes titulaires du Diplôme d'Etat.

- **Cours et programme** :

L'enseignement a lieu sous la forme de 3 semaines bloquées à l'Hôpital de Hautepierre, salle de visio-conférence de Gynécologie-Obstétrique, niveau 2 (entrée principale). Il comporte 70h d'enseignement théorique, tables rondes et travaux dirigés et 30h de stage sur le terrain en petits groupes, soit 100h au total.

La présence aux cours est obligatoire.

- **Examens** :

L'examen est composé d'une session unique. Il aura lieu le

Mémoire : Il est noté sur 20

DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Session
LES MALADIES DU SEIN
Participation au quotidien du diagnostic et des traitements

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement se déroule sur trois périodes non consécutives.

L'enseignement théorique composé de cours, de conférences (60 heures), de tables rondes et de travaux dirigés (10 heures) se tient à l'**hôpital de Hautepierre, (salle de réunion gynécologie niveau 2 à droite de l'accueil)**, pôle de gynécologie-obstétrique 67200 STRASBOURG.

Les dates auxquelles se déroulera cet enseignement sont les suivantes :

- Du 11 au 15.12.2017
- Du 19 au 23.03.2018
- Du 11 au 15.06.2018

La présence aux cours est obligatoire.

Des stages « sur le terrain » (30 heures) sont organisés en petits groupes en anatomie pathologique, au bloc opératoire (chirurgie carcinologique et réparatrice), en radiologie, en IRM, en sénologie clinique (annonce, psychologue, esthéticienne, lymphoedème), au service de médecine nucléaire, en radiothérapie et en chimiothérapie.

L'EXAMEN

L'examen aura lieu le _____ à la Faculté de Médecine.

Il comprendra :

- Une épreuve écrite d'une heure.
- Un mémoire ou un article original (écrit en premier auteur par le candidat) portant sur un sujet concernant le sein et qui devra être adressé à l'un des directeurs du Diplôme d'Université avant une date courant juin 2018, par pli recommandé, en trois exemplaires. Après cette date, les mémoires ou les articles ne seront plus acceptés, le cachet de la poste faisant foi. Il est nécessaire de demander l'accord d'un des Directeurs du DU sur le sujet du travail avant de le présenter. Les exemplaires de mémoire ou d'article remis au jury ne seront pas restitués au candidat.
- Une épreuve orale comportant la présentation du mémoire ou de l'article en 10 minutes suivie de questions portant sur l'ensemble de l'enseignement en 10 minutes.
- Une note minimum de 10/20 ainsi que la validation du mémoire seront exigées pour l'obtention du diplôme.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE s'adresser à :

- Sandrine KANDEL (Secrétaire)
- Pr Carole MATHELIN

Unité de sénologie

Pôle de gynécologie et d'obstétrique

HOPITAL DE HAUTEPIERRE

67098 STRASBOURG Cedex

Sandrine.kandel@chru-strasbourg.fr

Tél : 03.88.12.78.34 ou 35

Fax : 03.88.12.84.82

Fondateur :

C. M. GROS

Directeurs :

J.P BELLOCQ - M.F. BRETZ-GRENIER

C. COUTANT - D. GROS

J.E. KURTZ - C. MATHELIN – C. MAUGARD